



771 route de Pessan chemin de Villeneuve
32000 Auch.
Tel : 06.31.95.41.77
Mail : sentiersdevilleneuve@gmail.com
NA / W321006636 SIRET 881 055 784 00014

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU GROUPE ÉCOLOGIE **VENDREDI 26 JANVIER 2024**

Présents

Guillaume SANCERRY, ADASEA 32 (Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture)

Simon RIZZETTO, NEO (Nature en Occitanie)

Jean-Pierre MONNET, Fédération départementale des chasseurs du Gers

Jean-Luc ROUET, EPLEFPA de Beaulieu-Lavacant.

Joël ARQUILLIÈRE, Centre hospitalier du Gers (CHG)

Michel BOSQUE, Président de l'ASDV

Nicolas TECHER, vice-président de l'ASDV

Aline FERRIS-PORTAL, membre de l'ASDV

Brigitte FERRIS, membre de l'ASDV

Après les présentations croisées, la réunion se poursuit avec le déroulé du diaporama (annexe 1) présentant les activités de l'ASDV par Nicolas Techer.

L'activation du Groupe de travail Écologie est l'élément central du projet associatif de l'Association des Sentiers de Villeneuve. Le Groupe Écologie est chargé de la préservation et de la valorisation du territoire, en partenariat avec tous ses partenaires.

Joël Arquillière (CHG) étant un nouveau venu dans le groupe Écologie, Jean-Luc Rouet intervient pour proposer une visite du site avec l'ASDV afin de visiter les zones où chacun exerce son activité et adapter éventuellement le bail en conséquence.

Joël Arquillière expose les projets du CHG sur le territoire de Villeneuve. La nouvelle maison d'accueil spécialisée (MAS) a été construite en bâtiments très économes et est terminée. Un projet de récupération d'eau de pluie est à l'étude. Une construction en dur a bien été envisagée, mais son coût est trop important et l'étude s'oriente vers la pose d'une bâche qui permettrait de

recupérer environ 100 m³ pour les espaces verts. Cette réserve d'eau s'ajoutera aux autres déjà présentes sur le territoire. Il est aussi prévu de réhabiliter la piscine pour les patients de la MAS. Cependant, son utilisation dans un cadre thérapeutique nécessite le respect de normes spécifiques qui allongeront les délais.

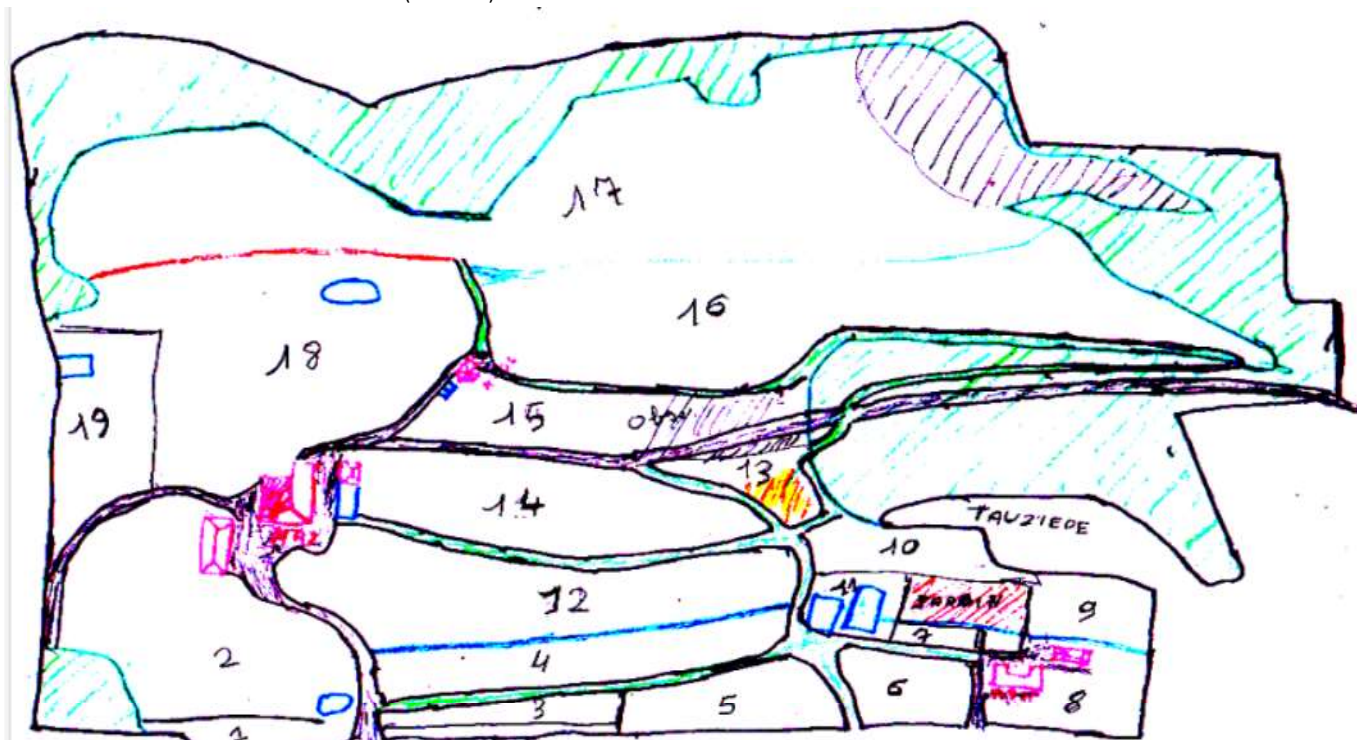
Jean-Pierre Monnet (Fédération départementale des chasseurs Gers) signale que le logo de la Fédération départementale des chasseurs a changé et indique qu'il le transmettra à tous les participants.

Le Président de l'ASDV rappelle qu'une convention de partenariat a été signée entre l'ASDV et le CHS (annexe 2) pour la gestion l'entretien et la valorisation des terres du territoire de marminos et Villeneuve.

Pour cela, l'ASDV en accord avec la Direction du CH du Gers, et avec les conseils et l'appui technique de Nature en Occitanie et de l'ADASEA32 a notamment :

- Travaille sur une proposition de convention SAFER de mise à disposition des terres agricoles avec le Lycée de Beaulieu-Lavacant qui a été acceptée par la Direction du CH du Gers dont le montant du loyer est versé à l'ASDV.
- Mené un important travail d'inventaires, élabore une note de gestion écologique du territoire.

A l'aide du plan cadastral du territoire schématisé ci dessous il est rappelé la réparation des parcelles définies par l'ensemble des membres du groupe écologique de l'ASDV lors de la réunion du 13 décembre 2019 (annexe 3)



- les parcelles 3, 5, 6, 16, 17, 18, 19 et sont des terres agricoles cultivées par le Lycée de Beaulieu-Lavacant dans le cadre d'une convention SAFER avec le ch du Gers
- la parcelle 2 ancienne peupleraie et la 12 qui est une prairie sont mises en éco pâturage équin au printemps et en été dans le cadre d'une convention avec un éleveur de chevaux
- la parcelle 1 est un verger ;
- la parcelle 4 est plantée de noisetiers ; mis en éco pâturage ovin
- les parcelles 7, 10, 11, 14, 15, sont laissées en prairies ;

- la parcelle 13 est couverte genêts ; Ces parcelles et les sentiers qui sont le territoire sont entretenus et gérées par l'ASDV.
- les parcelles 8 et 9 sont gérés par l' AT Marminos

Jean-Luc Rouet (Lycée de Beaulieu-Lavacant) propose de fournir des photos par satellite pour mieux visualiser les différentes parcelles.

Il propose de faire un point en réunissant le CHS, l' ASDV , le Lycée de Beaulieu-Lavacant et l'ADASEA pour actualiser le plan des terres agricoles.

Guillaume Sancerry (ADASEA 32) approuve l'idée qui permettra ainsi de mieux contrôler les différentes surfaces, afin de ne pas léser les partenaires et notamment le Lycée de Beaulieu-Lavacant. Joël Alquièrre (CHS) propose un rendez-vous pour clarifier les surfaces et l'emprise de la MAS sur le territoire.

Le Président de l'ASDV précise que tout ce qui se fait sur le territoire de Villeneuve se fait en partenariat avec Nature en Occitanie, l'ADASEA 32 avec le souci de préserver et valoriser la faune la flore, les milieux naturels et la biodiversité remarquable du territoire .

La mise en valeur du site donne de bons résultats tant par la richesse de sa faune que de sa flore et attire de nombreux publics : randonneurs, sportifs, mais aussi des enfants de CLAE.

Les participants signalent la présence de plusieurs espèces protégées sur le site :

- Cistude d'Europe (tortue d'eau douce)
- Pie-grièche écorcheur
- Martin-pêcheur d'Europe
- Jacinthe de Rome
- Plusieurs papillons de jour
- ...

Dans le cadre d'un projet pédagogique dans le cadre d'un stage tutoré en faveur d étudiants en BTSA GPN le CFPPA Mirande, dont la finalité était de :

Concevoir un projet pédagogique eco citoyen du territoire avec des animations permettant de valoriser les différentes actions déjà engagées sur le site : Eco pâturage, haie pédagogique, espèces à enjeux (Jacinthe de Rome, Pie grièche, Cistude d'Europe...), patrimoine du site.

Réaliser des outils pédagogiques transmissibles aux membres de l'association afin qu'ils puissent les utiliser lors des animations.

Concevoir un/des support(s) de communication destiné à présenter et faire découvrir les sentiers et actions de l'ASDV aux structures et publics cibles. (établissements médicaux sociaux du département, aux établissements scolaires du primaire, a un public adulte, citoyen, familial... de tous types et tous âges, à partir de 3 ans (partenariat maison de l'enfance) jusqu'aux adultes (dans le cadre de l'espace éco-citoyen notamment).

Un comité pédagogique spécifique constitué de l'ASDV , le CFPPA Mirande, N E O, ADASEA 32, la F DC du Gers ,a accompagner les étudiants durant leur stage.

Après le signalement de dégâts provoqués par les sangliers dans les cultures du Lycée de Beaulieu-Lavacant, Jean-Pierre Monnet propose d'envisager la régulation de cette population si elle s'avère trop envahissante. Les chasseurs ne pourront pas intervenir de leur propre initiative,

car c'est un site protégé. Ce n'est pas un acte de chasse pendant une période bien définie, mais un acte de destruction, décidé par la Préfecture. Dans ce cas, elle missionne un lieutenant de louveterie qui procédera à l'élimination des sangliers par des méthodes non conventionnelles, dont notamment la vision nocturne. Une autre méthode consiste à utiliser un piège à base de maïs et de poivre. Mais il ne semble pas faire l'unanimité dans le métier.

La présence d'autres nuisibles, comme le blaireau et le renard, a aussi été observée dans les cultures agricoles.

Jean-Pierre Monnet explique que la chasse aux blaireaux est difficile. Le piégeage nécessite une visite quotidienne et donc des effectifs. Le déterrage est plus intéressant. Le fox-terrier est le chien le plus efficace et le plus vaillant dans ce cas. Si les indices de présence sont simples à constater, le cheptel est lui plus difficile à discerner.

Pour Guillaume Sancerry (ADASEA 32), une réflexion sur cette problématique est nécessaire, mais là aussi l'image renvoyée auprès du public devra être prise en compte. En tout état de cause, une rencontre entre les différentes parties (Lycée agricole, Fédération des chasseurs, ASDV...) permettra de faire les bons choix et de hiérarchiser les priorités.

Jean-Luc Rouet (Lycée de Beaulieu-Lavacant) précise que la problématique des sangliers est une priorité, les dégâts surviennent en fin du cycle des cultures. Le GAB a prévu de faire une culture de maïs sur La Hourre. Nous allons faire aussi du tournesol sur La Hourre.

Le Président rappelle que suite à l'important travail de Guillaume Sancerry dans le cadre du partenariat avec l'ASDV pour constituer le dossier convention de mise à disposition « condition particulière » de la SAFER, une convention a été signée en 2021 entre le CHS et Le Lycée de Beaulieu-Lavacant pour une durée de 6 ans renouvelable une fois.

Joël Arquillière (CHG) s'engage à faire parvenir les plans où sont répertoriés tous les bassins, les zones cultivées et non cultivées, les bâches installées.

Il précise qu'au niveau de la MAS, une extension du bâtiment a été prévue si le besoin d'agrandir l'établissement se fait sentir dans le futur. Or, aujourd'hui ce n'est pas le cas, même si les 25 places de la MAS sont occupées. Dans l'ancien bâtiment, il y avait 16 patients.

Guillaume Sancerry (ADASEA 32) précise qu'en cas de modification un avenant à la convention actuelle devra être signé. Pour le moment, l'actuelle convention court toujours, puisqu'elle est valable encore pour 3 ans"

À la demande de l'ASDV, Jean-Luc Rouet accepte de fournir de la paille à l'association, comme l'an passé.

Le Président le remercie car elle avait été très appréciée, notamment par l'A T de Marminos à qui des botes de foin et de paille réalisées par l'ASDV ont été données pour les activités paillage de jardinage afin d'économiser l'eau et faciliter le travail de désherbage.

Joël Arquillière (CHG) reconnaît que la mutualisation des moyens entre tous les partenaires est un des moyens pour réduire les dépenses de chacun et témoigne d'une gestion plus efficace avec la recherche de partenariats.

Le Président annonce un projet de collaboration sur l'entretien de la haie pédagogique avec les enfants de l'IME La Convention.

Il précise qu'il s'agit d'une haie pédagogique implantée dans le cadre d'un projet médical éducatif en collaboration avec la FDC du Gers et les établissements médico-socio au début du projet des sentiers de Villeneuve en 2012 .

Du BRF et de la paille avaient été utilisés. La haie de la pie-grièche n'est pas très développée. Il souhaite faire un état des lieux pour vérifier son évolution et prendre les mesures nécessaires à sa croissance. Elle se trouve sur la parcelle 18.

Afin de faciliter la visualisation des parcelles, Jean-Pierre Monnet (Fédération départementale des chasseurs) souligne l'intérêt du site gouvernemental <https://www.geoportail.gouv.fr> sur lequel on peut récupérer les images.

Simon Rizzetto (NEO) propose une sortie pour réaliser un inventaire des mammifères avec Manue Jacquot, chargée d'études sur les mammifères. Il rappelle la sortie prévue avec Sophie après la conférence sur les forêts.

Guillaume Sancerry (ADASEA 32) signale la présence de tortues sur deux lac. Après une question sur la difficulté de reconnaître les plantes dans la mare aux sangliers, il propose de prendre des photos de la végétation et de les lui transmettre par mail. Il pourra alors identifier les espèces, et en communiquer le nom exact. Cela permettra de remplir le fichier d'observations avec plus de précisions.

Simon Rizzetto (NEO) a constaté un effondrement dans la mare aux cistudes. Il propose un chantier de restauration du déversoir pour rehausser le niveau de l'eau, en installant des rondins calés par des pieux, et colmatés par de la boue mêlée de feuilles. L'ASDV accepte la proposition.

Le Président rappelle aussi la nécessité de matérialiser l'endroit où pousse la Jacinthe de Rome. Guillaume Sancerry (ADASEA 32) approuve en expliquant qu'il est nécessaire en effet de pointer les pieds afin de la protéger et précise que sa floraison est brève et se situe aux environs de la mi-avril. Il propose une rencontre pour travailler sur ce projet.

Simon Rizzetto (NEO) signale la présence de deux espèces différentes de papillons sur le site, qui sont protégés. Ce qui réjouit tous les participants.

Le Président évoque le projet de l'ASDV concernant la relation animale pour lequel il n'a toujours pas reçu l'autorisation d'utiliser la partie arrière du hangar.

Joël Arquillière (CHG) indique qu'une réparation de la toiture doit être réalisée et que la présence d'amiante peut ajouter une difficulté supplémentaire. Mais, le dossier est en cours.

Le Président déclare que ce projet évoqué lors d'une réunion en janvier 2023 et évoqué en cour d'année avec les partenaires (vétérinaire, professionnel de la médiation animale, représentant des établissement médico-socio, des unités de soins du ch du Gers, du milieu scolaire ordinaire, du GEM CAPACITE, la mairie d'Auch , la CAF du Gers), est majeur pour projet associatif de l'association et elle souhaite le concrétiser au premier trimestre 2024.

En ce moment, nous sommes dans une phase de période expérimentale avec les montons qui rencontre un vif succès.

Le projet initial prévu sous le hangar sera réalisé dans la prairie à proximité du bâtiment Pédagogique Nicolas Portal ou a été installé l'abri à moutons hivernal.

Les brebis, qui vont être transférées prochainement dans l'abri à moutons hivernal, situé dans la prairie derrière le hangar

Cela permettra de laisser en repos la parcelle des noisetiers, et anticiper la naissance d'agneaux prévue dans quelques semaines.

Guillaume Sancerry (ADASEA 32) revient sur le projet d'éco-pâturage avec un berger sans terre. La personne contactée ne semble plus intéressée. L'ADASEA 32 porte un programme « Life » qui favorise l'élevage et le maintien des milieux ouverts herbagers et qui pourrait apporter une solution à l'ASDV. L'ADASEA va se rapprocher de la SAFER pour faire apparaître le besoin de ce projet de berger sans terre qui pourrait permettre d'en installer un"

. Un contact avec la SAFER serait judicieux pour faire apparaître les endroits où ce projet de berger sans terre pourrait être installé.

Le Président se félicite de ces projets intégrant les animaux qui vont permettre d'attirer de nouveaux publics.

La Mairie d'Auch est intéressée pour mettre en place des actions pédagogiques avec les écoles de la ville. Le collège Carnot a, pour sa part, pris contact pour s'informer sur la possibilité d'un partenariat avec l'ASDV et les pensionnaires de l'établissement le mercredi après-midi.

Les établissements médico-sociaux viennent en semaine avec les ados qui leur sont confiés, pour travailler sur des projets, la fabrication de chaises, de bancs, etc. : IME La Convention, IME Mathalin, ITEP Philippe Monello, école Condorcet... Il s'agit pour eux d'une découverte de l'environnement associatif, qui favorise l'engagement citoyen et la rencontre de différents milieux avec l'Atelier thérapeutique de Marminos, le GEM Capacités...

Jean-Luc Rouet (Lycée Beaulieu-Lavacant) informe qu'il existe un projet de parcours sportif au Foyer Ludovic Lapeyrère avec le collège Carnot.

BILANS

Jean-Luc Rouet (Lycée Beaulieu-Lavacant) se félicite du partenariat avec l'ASDV. Il signale que les dégâts dus aux intempéries ont été réparés régulièrement (arbres et branches cassés). La remise en état d'une parcelle au bord de la route a été réalisée par ses soins. Un cadenas a été posé sur la grille pour éviter l'entrée dans le champ par la route de Pessan. Une clé peut être remise à l'ASDV à sa demande. La délimitation des terres cultivables pose problème autour de la MAS, car un muret réduit l'accès pour les engins agricoles. De plus, un fossé s'est rebouché suite aux nouvelles intempéries, près du kiosque. L'eau ruisselle et vient inonder la parcelle en-dessous. Il faudrait le curer.

Joël Arquillière (CHG) signale qu'une intervention aura lieu prochainement avec une mini-pelle sur un autre lieu. On peut envisager de réaliser les deux opérations en même temps. Il prendra contact avec Jean-Luc Rouet dans la semaine. Pour l'accès à la parcelle près de la MAS, le fossé a

été aménagé avec la pose d'une buse, qui permet de « grignoter » sur la bande herbeuse pour entrer dans le champ.

Simon Rizzetto (Nature en Occitanie) informe qu'un inventaire des papillons présents sur le site a été réalisé en 2022 – 2023. Les résultats définitifs de cet inventaire seront intégrés au document de gestion du site (fiche Natur'action), et seront communiqués prochainement à l'ASDV. Il confirme sa participation aux différents événements qui seront organisés par l'ASDV en 2024, dont notamment la journée en octobre. Divers suivis seront réalisés : la mare aux cistudes dont il a déjà parlé, la caractérisation de la population de cistudes éventuelle dans les deux étangs, un inventaire des mammifères forestiers dans les zones boisées, la mare aux sangliers...

Le Président de l'ASDV rappelle que l'an passé deux tortues terrestres ont été trouvées sur les sentiers, et remises à Nature en Occitanie, qui les a apportées dans une clinique vétérinaire à Toulouse. Leur état était assez pitoyable.

Guillaume Sancerry (ADASEA 32) a accompagné les étudiants de BTSA GPN de Mirande et reste disponible pour le suivi de la mare aux sangliers, de la protection de la jacinthe de Rome. Pour le moment, ces projets n'ont pas besoin de financement. A la demande du Président de l'ASDV, il précise que l'accompagnement pour l'éco-pâturage se fait au fil de l'eau selon les besoins. Il suffit de prendre contact avec lui. Il insiste sur l'importance du suivi des zones humides, de la flore et de la faune de ces lieux.

Jean-Pierre Monnet (Fédération départementale des chasseurs Gers) souligne que tous les projets mis en place par la Fédération doivent avoir l'aval de l'ONF pour pouvoir bénéficier de subventions. Mais, il y a un manque crucial de bénévoles pour les mettre en œuvre. Il souhaite pourtant développer un projet d'implantation des oiseaux. Mais, l'expérimentation s'avère difficile au regard de la petite surface du territoire. Un partenariat avec les éleveurs pourrait être intéressant. Mais , la priorité est la régulation des sangliers.

Joël Arquillière (CHG) souligne le partenariat actif avec l'ASDV. Le CHS amène les moyens pour le bâtimentaire. Il reste un point à régler pour l'électricité. La convention est à actualiser par rapport à l'Espace Nicolas Portal, car la structure construite n'y figure pas semble-t-il.

Le Président, lui dit que à son sens ce point est déjà évoqué dans la convention partenariale CH du Gers / ASDV actuelle

Un autre objectif voit le jour pour le CHS : recréer une activité sur l'ancienne MAS pour valoriser ces lieux. Un contact a déjà été pris avec le Conseil départemental.

Le Président souhaite la présence de l'ASDV lors de la réunion éventuelle entre le CHS et le Lycée Beaulieu-Lavacant.

Il remercie tous les participants pour leur présence et leur implication dynamique dans les projets de l'ASDV et sans lesquels ils ne pourraient être mener à bien.

Fin de la séance à 12h

Secrétaire de séance

Brigitte FERRIS

Coordonnées des participants

NOMS	ORGANISMES	TÉLÉPHONE	MAIL
Guillaume SANCERRY	ADASEA 32	05 62 61 79 50	guillaume.sancery@adasea.net
Jean-Pierre MONNET	Fédération départementale des chasseurs Gers	05 62 60 28 30	chasseursdugers@fdc32.fr
Simon RIZZETTO	Nature en Occitanie	05 34 31 97 90 (Toulouse)	s.rizzetto@natureo.org
Jean-Luc ROUET	Lycée Beaulieu-Lavacant	05 62 61 71 00 06 .77.06.46.17	jean-luc.rouet@educagri.fr
Joël ALQUIÈRE	CH du G	05.62.6065.00	js.arquilliere@ch-gers.fr
Michel BOSQUE	ASDV	06.31.95.41.77	sentiersdevilleneuve@gmail.com

La secrétaire **Brigitte FERRIS**